

## *La qualité au service de la maîtrise du risque amiante*

⇒ **Conseil et assistance aux entreprises**

⇒ **Assistance juridique**

⇒ **Assistance à maîtrise d'ouvrage amiante**

⇒ **Assistance à maîtrise d'œuvre, coordination  
SPS, entreprise générale**

⇒ **Audit interne**

⇒ **Formations expertes amiante**

⇒ **Actions de communication**

⇒ **Un besoin particulier ? Nous consulter**



## Conseil et assistance aux entreprises

Assistance et conseil dans la démarche d'analyse du risque amiante.

Assistance et conseil dans le montage des dossiers de certification sous-section 3 selon les normes NF X 46-010 (référentiel technique de certification) et NF X 46-011(modalités d'attribution et de suivi des certificats des entreprises)

Suivi et accompagnement du processus de certification.

Audits internes (audits du système de management, audits chantiers).

Assistance et conseil sur la conduite des audits de certification tierce partie, selon les principes d'audit de la norme NF EN ISO 19011 (lignes directrices pour l'audit des systèmes de management).

Analyse des contraintes liées à la consultation des entreprises.

Assistance et communication auprès des différents organismes de contrôle.

## Assistance juridique

Audit des situations précontentieuses ou contentieuses faisant apparaître une problématique amiante.

Expertise technique menée pour le compte des cabinets d'expert CHSCT dans le cadre d'enquête pour risque grave amiante.

Assistance sur les obligations et limites de responsabilité de chaque acteur et intervenant.

Information sur le risque pénal (et le cas échéant civil) lié à une mission (ex : coordination SPS) ou une activité (ex : entreprise de traitement de l'amiante).

Assistance et communication auprès des différents organismes de contrôle.

## Assistance à maîtrise d'ouvrage amiante

### Cadre général

Information sur les obligations des donneurs d'ordre concernant la problématique amiante,

Audit de la conformité de la mission de maîtrise d'ouvrage, dans le respect des principes d'audit définis par la norme NF EN ISO 19011 (lignes directrices pour l'audit des systèmes de management).

### Assistance en phase conception ou études

Organisation de la prévention et classement des opérations,

Assistance dans le cadre du montage de l'opération, du choix des acteurs, et de l'élaboration des cahiers des charges des différentes missions des prestataires (entreprises, opérateurs de repérage, laboratoires, etc.),

Critique des documents produits (repérages amiante, cycle de caractérisation des processus des entreprises, mesures d'empoussièrement, examens visuels, etc.),

Avis technique et réglementaire sur les documents établis par les acteurs organisateurs de la prévention (CCTP, PGC), ou les entreprises intervenantes (mémoires techniques, modes opératoires ou plan de retrait, d'encapsulation ou de démolition).

Assistance et communication, notamment auprès des différents organismes de contrôle

### Assistance en phase réalisation ou travaux

Surveillance des travaux de traitement de l'amiante et des missions des différents acteurs concernés

Assistance lors des réunions avec les organismes de contrôle et de prévention

Assistance au suivi et à l'analyse des différents contrôles et points d'arrêt nécessaires à la maîtrise de l'opération, ainsi qu'à la réception des travaux

## Assistance à maîtrise d'œuvre, coordination SPS, entreprise générale

Audit de la mission concernée (analyse documentaire, audit chantier), dans le respect des principes d'audit définis par la norme NF EN ISO 19011 (lignes directrices pour l'audit des systèmes de management).

Information sur les obligations et les règles de bonnes pratiques dans le cadre des missions de maîtrise d'œuvre, de coordination SPS ou du statut d'entreprise générale,

Assistance dans la démarche d'évaluation des risques, compte tenu de la nature de la mission concernée,

Assistance à l'analyse des documents établis par les entreprises ou pour le compte de la maîtrise d'ouvrage (repérages amiante, mémoires techniques, modes opératoires ou plans de retrait, d'encapsulage ou de démolition, cycle de caractérisation des processus des entreprises, mesures d'empoussièrément, examens visuels, etc.)

Assistance et communication auprès des différents organismes de contrôle, ainsi qu'auprès de votre donneur d'ordre.

## Formation amiante

Formation sous-section 3 pour le compte d'organismes de formation certifiés.

Formation du personnel, conducteurs de travaux, etc. complémentaires aux formations sous-section 3 et 4, en fonction du besoin exprimé.

Formation maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et coordination SPS sur la problématique amiante en lien avec les activités de réhabilitation et de démolition.

Formation des gestionnaires de biens immobiliers.

Formation dans le domaine de l'amiante en fonction de votre besoin spécifique.

**NORM'AMIANTE est un organisme de formation datadocké et enregistré sous le numéro 28500131350 auprès de la Direccte Normandie**



## Actions de communication

Animation lors de forums ou de journées d'information et de sensibilisation sur la gestion du risque amiante par les donneurs d'ordre, les maîtres d'œuvre et coordonnateurs SPS,

Détail des obligations des acteurs organisateurs de la prévention et conséquences des dysfonctionnements observés lors des opérations de traitement de l'amiante,

Définition des règles de bonnes pratiques en matière de gestion du risque amiante,

Création de documents d'information sur la gestion du risque amiante par les donneurs d'ordre et prenant en compte l'activité du demandeur.

**NORM'AMIANTE** est un organisme de formation enregistré sous le numéro **28500131350** auprès de la Direccte Normandie  
*(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)*



Faire de la qualité un élément essentiel de la maîtrise du risque amiante

## **NOTRE SOUCI PERMANENT**

***Vous apporter un service adapté à vos besoins et à vos contraintes***



© Michel GAUL

### **CONTACT**

**Tél : 02 33 40 03 71**

**Mob : 06 72 98 94 15**

**Mail : [normamianticonsultant@gmail.com](mailto:normamianticonsultant@gmail.com)**



**SARL NORM'AMIANTE – 2 Bis route Neuve – Scioto - 50340 LES PIEUX**  
**SARL au capital de 2000 euros – RCS Cherbourg – Siret : 811 915 230 00015 – APE : 7490B**

**WWW.NORMAMIANTE.FR**